

ORDRE DU JOUR

**Séance du conseil municipal
du jeudi 15 octobre 2020
à 18 heures 30**

*La séance se déroulera dans la **salle du conseil communautaire à l'Hôtel d'Agglomération – 11 avenue Emile Zola – 74100 Annemasse** car elle permet de respecter les consignes sanitaires.*

La séance sera accessible au public. Toutefois, en raison des mesures sanitaires visant à lutter contre l'épidémie de Coronavirus, le nombre de places sera limité.

La séance sera retransmise en direct au public de manière électronique.

OUVERTURE DE LA SEANCE

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 septembre 2020.

DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

Affaires Générales

- * **Décision n° 2020.155** - Mandat donné à la société d'avocats FIDAL pour défendre les intérêts de la Ville dans le cadre du recours contre le PC n° 074012 19 H0039 délivré à la société KAUFMAN & BROAD au 4 rue des Tournelles à Annemasse.
- * **Décision n° 2020.157** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 - Carré 3 – Emplacement 12
- * **Décision n° 2020.158** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 - Carré 30 – Emplacement 76
- * **Décision n° 2020.159** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 - Carré 30 – Emplacement 77
- * **Décision n° 2020.160** - Mise à disposition du gymnase Saint-Exupéry au profit de l'association ART DU DEPLACEMENT ACADEMY ANNEMASSE pour pratiquer une activité physique.
- * **Décision n° 2020.161** - Délivrance d'une concession au cimetière n° 2 - Carré M – Emplacement 117
- * **Décision n° 2020.162** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 - Carré 70 – Emplacement 59
- * **Décision n° 2020.163** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 - Carré 3 – Emplacement 17
- * **Décision n° 2020.165** - Mise à disposition du gymnase des Hutins au profit de l'association ANNEMASSE SPORTS HANDICAP pour pratiquer une activité sportive.
- * **Décision n° 2020.166** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 2 - Carré M – Emplacement 76
- * **Décision n° 2020.168** - Mandat donné à Maître Christophe ARMINJON, avocat, pour défendre les intérêts d'un agent municipal dans l'affaire qui l'oppose à un justiciable
- * **Décision n° 2020.169** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 2 - Carré A – Emplacement 35

- * **Décision n° 2020.170** - Mise à disposition de la salle "Parmelan" dans la Maison Nelson Mandela au profit de l'association Maison des Cultures pour de l'aide aux devoirs à destination d'élèves en difficulté
- * **Décision n° 2020.171** - Mise à disposition de la salle de danse "Pas du Roc" dans la Maison Nelson Mandela au profit du Lycée Jean Monnet pour l'activité danse prévue en option aux épreuves du baccalauréat
- * **Décision n° 2020.172** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 - Carré 190 – Emplacement 30
- * **Décision n° 2020.173** - Mise à disposition du local associatif et citoyen sis 3 place du Jumelage au profit de l'association Nejma Etoile Solidaire pour des animations et activités conviviales
- * **Décision n° 2020.174** - Mise à disposition des salles "Parmelan" et "Dent d'Oche" dans la Maison Nelson Mandela au profit de l'association AFIAA pour des cours de français à des adultes étrangers
- * **Décision n° 2020.175** - Mise à disposition de la salle "Mont Blanc" dans la Maison Nelson Mandela au profit de l'association Le sel du Genevois pour des activités d'échanges de savoirs et de services
- * **Décision n° 2020.176** - Mise à disposition des salles "Parmelan" et "Dent d'Oche" dans la Maison Nelson Mandela au profit de l'association JennA pour de l'aide aux devoirs à destination d'élèves en difficulté
- * **Décision n° 2020.177** - Mise à disposition du local associatif et citoyen sis 3 place du Jumelage au profit de l'association Espoir pour Tous pour l'accueil de ses adhérents et l'organisation de ses activités
- * **Décision n° 2020.178** - Délivrance d'une concession au cimetière n° 2 - Colombarium 290 – Face A - Case 1
- * **Décision n° 2020.179** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 2 - Carré L – Emplacement 16

Marchés publics

→ Décisions faisant l'objet d'un acte matérialisé et numéroté

- * **Décision n° 2020.156** - Souscription d'un abonnement à Légibase Urbanisme (documentation numérique spécialisée) proposé par la Société Berger-Levrault sise 892 rue Yves Kerven - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, à compter du mois d'octobre 2020 pour une durée de 3 ans.
Le coût annuel de la prestation est de 729 € HT. Le prix est ferme la première année, puis révisable annuellement.
L'abonnement sera automatiquement renouvelé à échéance sauf décision contraire de la Ville envoyée par lettre recommandée avec accusé réception au plus tard 30 jours avant l'échéance.
- * **Décision n° 2020.164** - Recours au cabinet de recrutement KACILEO, 98 rue Montgolfier à LYON (69006), pour assister la Ville d'Annemasse dans le cadre du recrutement d'un Directeur Général des Services.
Les modalités d'intervention, les conditions financières et les modalités de règlement font l'objet d'un contrat de service avec le cabinet KACILEO.
- * **Décision n° 2020.167** - Mission d'assistance pour la recherche d'économies concernant les taxes foncières acquittées par la Ville.
Une convention est conclue avec le cabinet JURICIA CONSEIL, domicilié au 855, avenue Roger Salengro à CHAVILLE (92370) pour une durée de 24 mois.
Le cabinet JURICIA CONSEIL ne percevra aucune rémunération si aucune source d'économie n'est identifiée. Il sera rémunéré sur la base d'un taux de partage de 30 % des économies réalisées.

→ Décisions ne faisant plus l'objet d'un acte matérialisé et numéroté

- * **Décision du 14/09/2020 – Avenant n°1 au contrat de maintenance – Installations de vidéoprotection de la ville d'Annemasse**

Entretien des Installations de vidéoprotection de la ville d'Annemasse - Avenant n°1 au contrat passé en juin 2017 et qui se terminera le 31/12/2020 conclu avec la société SERFIM TIC – 69630 VENISSIEUX

Suite à des travaux modificatifs et à des extensions de site, il est proposé de passer un avenant afin de mettre à jour la liste des prestations à réaliser pour la maintenance des installations de vidéoprotection.

Les installations modifiées et ajoutées sont les suivantes :

Site		Prix HT
Place de l'Hôtel de Ville	3 caméras dôme mobiles SONY SNC WR632C + 1 caméra fixe SONY SNC-VB632C + équipements actifs dans baie grenier de l'hôtel de ville	520,00 €
Rue des Vétérans	1 caméra dôme SONY SNC WR632C	130,00 €
Parc Montessuit	1 caméra dôme SONY SNC WR632C	130,00 €

Montant de l'avenant :

Montant initial du contrat : 2 810,00 € HT

Montant des présents travaux en plus-value : 780,00 € HT soit 27,76 %

Nouveau montant du contrat : 3 590,00 € HT

Bilan final :

Montant total du contrat : 2 810,00 € HT

Montant après avenant présenté : 3 590,00 € HT, soit + 27,76 % du montant initial.

*** Décision du 18/09/2020 – Marché n° 20ENE02** – Exploitation, maintenance des installations de production de chaleur et de ventilation des bâtiments municipaux - Attribution du marché

Marché passé en procédure adaptée

Le présent marché a pour objet la conduite, le dépannage et l'entretien des installations de production de chaleur des bâtiments communaux, des systèmes de ventilation et de la production de l'eau chaude sanitaire.

Accord-cadre exécuté au moyen de bons de commande avec seuil maximum de 30 000 € HT/an

Délais d'exécution :

Le marché est conclu pour une période initiale de 8 mois et 20 jours à compter du 10/10/2020 jusqu'au 30/06/2021.

Il pourra être reconduit par décision expresse du pouvoir adjudicateur par période de 1 an sans que la durée totale du marché n'excède 3 ans soit le 30/06/2023.

Le présent marché est attribué à :

Titulaire + adresse	Montant offre selon bordereaux de prix unitaires € HT /an
IDEX ENERGIES - 74960 MEYTHET	17 977,00

*** Décision du 21/09/2020 – Avenant n°1 au marché n°17CGP05** – Mission de Coordination Sécurité et Protection Santé relative aux travaux de restructuration et extension de la grande salle du centre culturel de Château Rouge

Le présent avenant est conclu avec la société Alpes Contrôles - ANNECY LE VIEUX - 74940 ANNECY

Suite à l'allongement des délais de chantier par rapport au marché initial (18 mois prévus) afin de tenir compte de la phase de démolition, du recours du cabinet Plottier et de l'impact de la crise sanitaire du Covid-19, il est décidé de prolonger la durée des travaux de 10 mois (soit jusqu'à la fin du mois de juin 2021).

Pour rappel, Alpes Contrôles perçoit 853,68 € HT par mois pour la phase réalisation, ce qui porte le montant à 8 536,80 € HT pour 10 mois supplémentaires.

Montant de l'avenant :

Montant du marché initial : 17 700,00 € HT

Montant de l'avenant : 8 536,80 € HT

Nouveau montant du marché : 26 236,80 € HT

soit + 48,2% par rapport au montant du marché initial.

*** Décision du 22/09/2020 – Avenants au marché n° 19BEB02** - Travaux d'extension et aménagement du groupe scolaire Jean Mermoz

Avenants aux marchés de travaux d'extension et aménagement du groupe scolaire Jean Mermoz afin de prendre en compte un ensemble de modifications destinées à adapter le projet aux problématiques particulières recensées pendant les travaux.

Les lots concernés sont les suivants :

Avenant n°3 au lot n°2 Démolition – Gros œuvre conclu avec BACCHETTI & FILS - 228 Chemin du Canal - 74300 THYEZ

Marché initial.....	1 029 161.33 € HT
Montant avenant n°1 € HT.....	4 420.00 € HT
Montant avenant n°2 € HT.....	8 118.00 € HT
Montant avenant n°3 € HT.....	1 800.00 € HT
Nouveau montant du marché	1 043 499.33 € HT

soit + 1.39 % par rapport au montant du marché initial.

Avenant n°1 au lot n°4 Charpente bois conclu avec DBN SONNERAT - 84 Rue de l'industrie - 74330 EPAGNY

Marché initial.....	303 613,70 € HT
Montant avenant n°1 € HT.....	16 737,34 € HT
Nouveau montant du marché	320 351,04 € HT

soit + 5.51 % par rapport au montant du marché initial.

Avenant n°1 au lot n°6 I.T.E. Bardage conclu avec BONGLET - 3 Rue du Muguet - 74100 VILLE LA GRAND

Marché initial.....	401 733.64 € HT
Montant avenant n°1 € HT.....	51 652.20 € HT
Nouveau montant du marché	453 385.84 € HT

soit + 12.86 % par rapport au montant du marché initial.

Avenant n°1 au lot n°7 Menuiseries extérieures Alu conclu avec VERGORI & FILS - 561 Route des Blaves - ZI de Noyer - 74200 ALLINGES

Marché initial.....	389 231.00 € HT
Montant avenant n°1 € HT.....	- 24 627.20 € HT
Nouveau montant du marché	364 603.80 € HT

soit - 6.33 % par rapport au montant du marché initial.

Avenant n°1 au lot n°8 Plâtrerie - Peinture conclu avec BONGLET - 3 Rue du Muguet - 74100 VILLE LA GRAND

Marché initial.....	297 417.06 € HT
Montant avenant n°1 € HT.....	- 1 180.00 € HT
Nouveau montant du marché	296 237.06 € HT

soit - 0.40 % par rapport au montant du marché initial.

Avenant n°1 au lot n°9 Faux plafonds conclu avec SUPER POSE - 109 Rue des grands champs - PRINGY 74340 ANNECY

Marché initial.....	74 129.65 € HT
Montant avenant n°1 € HT.....	678.50 € HT
Nouveau montant du marché	74 808.15 € HT

soit 0.92 % par rapport au montant du marché initial.

Avenant n°1 au lot n°14 Plomberie – Chauffage – Ventilation conclu avec FLUID'AIR - 20 Rue de Sansy -74600 SEYNOD

Marché initial.....	637 291.00 € HT
Montant avenant n°1 € HT.....	21 209.00 € HT
Nouveau montant du marché	658 500.00 € HT

soit + 3.33 % par rapport au montant du marché initial.

Avenant n°1 au lot n°15 Electricité - Courants forts et faibles conclu avec MUGNIER - 20 Rue des Prés Vignans - ZI des Bracots - 74890 BONS-EN-CHABLAIS

Marché initial.....	297 418.07 € HT
Montant avenant n°1 € HT.....	9 465.47 € HT
Nouveau montant du marché	306 883.54 € HT

soit + 3.18 % par rapport au montant du marché initial.

BILAN FINAL :

Pour rappel le marché est décomposé en 15 lots.

Montant total du marché initial : 5 190 659.23 € HT

Montant global après avenants présentés y compris avenants passés précédemment : 5 305 334.54 € HT, soit + 2.21% du montant total initial.

*** Décision du 28/09/2020 – Marché n° 20AEP09 – Travaux d'aménagement de la rue du Vernand - Attribution des marchés - Procédure adaptée**

Les marchés sont passés dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Ville d'Annemasse, Annemasse-les Voirons Agglomération (Annemasse Agglo) et le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute Savoie (SYANE).

La Ville d'Annemasse est le coordonnateur du groupement de commandes. Son représentant signera les marchés et les notifiera aux attributaires. Ensuite chaque membre du groupement exécutera ses propres marchés tout en se concertant pour une bonne réalisation de l'opération.

Les prestations sont réparties en 5 lots :

Lots	Désignation
Lot 1	Terrassement - génie civil
Lot 2	Revêtement de surface
Lot 3	Génie électrique
Lot 4	Réhabilitation de canalisations par chemisage
Lot 5	Signalisation horizontale et signalisation verticale

Les lots 1 et 2 sont communs à tous les maîtres d'ouvrage.

Le lot 3 est commun à la Ville d'Annemasse et au SYANE

Le lot 4 est uniquement sous maîtrise d'ouvrage de Annemasse Agglo

Le lot 5 est uniquement sous maîtrise d'ouvrage de Ville d'Annemasse

Les lots 1 et 3 contiennent des clauses sociales (heures d'insertion à réaliser par le titulaire du lot).

L'opération est également divisée en tranches pour faciliter la réalisation des travaux et le fonctionnement de la rue :

Tranches	Désignation de la tranche
Tranche ferme	Travaux d'aménagement entre la rue de Valeury et la rue de la Drague Durée prévisionnelle 10 mois
Tranche optionnelle 1	Travaux d'aménagement entre la rue de la Drague et la rue de la Menoge Durée prévisionnelle 11 mois
Tranche optionnelle 2	Travaux d'aménagement entre la rue de la Menoge et la route de Bonneville Durée prévisionnelle 9 mois

Durée du contrat ou délai d'exécution :

La date prévisionnelle de début des prestations est octobre 2020 (période de préparation).

Vu l'avis favorable de la commission de groupement de commandes du 15/09/2020, le marché est attribué aux entreprises suivantes dans les conditions suivantes (montant total tous maîtres d'ouvrage et toutes tranches confondus en € HT) :

Lots	Désignation	Titulaire	Tranche ferme	Tranche optionnelle 1	Tranche optionnelle 2	Montant total
1	Terrassement – génie civil	BENEDETTI-GUELPA - 74190 PASSY	518 936,40	976 993,15	832 015,80	2 327 945,35
2	Revêtement de surface	EIFFAGE - 74800 AMANCY	167 140,90	183 268,16	148 984,50	499 393,56
3	Génie électrique	ELECTRICITE ET TP DEGENEVE - 74470 LULLIN	49 682,24	75 753,10	51 204,31	176 639,65
4	Réhabilitation de canalisations par chemisage	ATEC REHABILITATION - 22170 PLERNEUF	Tranche unique			164 970,00
5	Signalisation horizontale et signalisation verticale	PROXIMARK - 74370 ARGONAY	15 826,50	20 428,80	11 556,90	47 812,20
Montant total €HT des marchés attribués						3 216 760,76

Montant des marchés attribués pour la part de la Ville d'Annemasse : 921 064,01 €HT

* **Décision du 02/10/2020 – Avenants au marché n° 18 BEB 16** - Travaux de restructuration et extension de la grande salle de Château Rouge – Lot n°3, 3A, 4, 6 et 11

Il convient de prendre en compte un ensemble de modifications destinées à adapter le projet aux problématiques particulières recensées pendant les travaux.

Les avenants présentés sont les suivants :

Avenant n°1 au lot n°3 Menuiserie aluminium occultation attribué à CHOSSET ET LUCHESSA – 69140 RILLIEUX LA PAPE

Marché initial :	328 226.00 € HT
Montant de l'avenant :	9 500.00 € HT
Nouveau montant du marché :	337 726.00 € HT

soit + 2.89 % par rapport au montant du marché initial

Avenant n°1 au lot n°3A Métallerie attribué à CHOSSET ET LUCHESSA – 69140 RILLIEUX LA PAPE

Marché initial :	362 978.48 € HT
Montant de l'avenant :	7 303.00 € HT
Nouveau montant du marché :	370 281.48 € HT

soit + 2.01 % par rapport au montant du marché initial

Avenant n°2 au lot n°4 Cloisons doublage attribué à SARL SNPI – 74960 CRAN-GEVRIER

Marché initial :	354 888.23 € HT
Montant de l'avenant :	13 186.86 € HT
Nouveau montant du marché :	368 075.09 € HT

soit + 3.72 % par rapport au montant du marché initial

Avenant n°1 au lot n°6 Menuiserie attribué à SARL SLMEF – 69800 SAINT PRIEST

Marché initial :	177 402.00 € HT
Montant de l'avenant :	3 371.58 € HT
Nouveau montant du marché :	180 773.58 € HT

soit + 1.90 % par rapport au montant du marché initial

Avenant n°1 au lot n°11 Serrurerie machinerie tenture scénique attribué à SAS TAMBE – 73900 LA MOTTE SERVOLEX

Marché initial :	751 728.00 € HT
Montant de l'avenant :	18 721.00 € HT
Nouveau montant du marché :	770 449.00 € HT

soit + 2.49 % par rapport au montant du marché initial

Bilan final :

Montant total du marché initial : 9 526 332,82 € HT

Montant global après avenants présentés : 9 833 752.08 € HT, soit 3.23 % du montant initial.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR ET FAISANT L'OBJET D'UNE DELIBERATION

AFFAIRES GENERALES

- 1) Présentation du rapport d'activités 2019 d'Annemasse-Les Voirons Agglomération
- 2) Création de commissions municipales et désignation des élus appelés à y siéger - Modification
- 3) Tempête Alex - Versement d'une subvention exceptionnelle en faveur des collectivités sinistrées

RESSOURCES

Finances

- 4) Budget supplémentaire 2020 - Budget principal
- 5) Budget supplémentaire 2020 - Budget annexe Aéroport
- 6) Budget supplémentaire 2020 - Budget annexe Parking Chablais-Parc

7) Centre communal d'action sociale - Subvention d'équilibre 2020

8) PLH - Convention financière entre Annemasse-Les Voirons Agglomération, la Ville d'Annemasse et Haute-Savoie Habitat – Opération « Le Gradient » sise à l'angle de la rue Jean-Claude Perillat et de la rue du Petit Malbrande

Commande publique

9) Réalisation d'une étude hydraulique de création d'une conduite structurante et de mise à l'air libre de la Géline - Approbation de la convention de groupement de commandes entre la commune d'Annemasse et la communauté d'agglomération "Annemasse-Les Voirons Agglomération"

Ressources Humaines

10) Désignation d'un représentant de la Ville au sein des instances du CNAS (Comité National de l'Action Sociale)

11) Tableau des emplois - Modification

12) Personnel - Mission de référent déontologue et période de préparation au reclassement / Avenant à la convention d'adhésion au socle commun de compétences (Bouquet de services) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie

13) Personnel - Dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes / Avenant à la convention d'adhésion au socle commun de compétences (Bouquet de services) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie

Réglementation générale et Vie Publique

14) Organisations syndicales représentatives – Versement des subventions 2020 aux structures locales (complément à la délibération du 17 septembre 2020)

15) Stationnement payant - Rapport annuel sur le traitement des recours administratifs préalables obligatoires (année 2019)

COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Commerce et Économie de Proximité

16) Stationnement payant - Participation de la Ville à un dispositif d'accompagnement du stationnement payant pour dynamiser le commerce local

Enfance et Education

17) Établissements de l'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'État – Versement du solde des subventions 2020 aux établissements La Chamarette et Saint-François situés sur la commune d'Annemasse et à l'établissement Saint-François (Le Juvénat) situé sur la commune de Ville-la-Grand

Jeunesse – Politique de la Ville

18) MJC Maison Pour Tous Annemasse (MJC MPTA) - Versement du solde de la subvention de fonctionnement 2020

AMENAGEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

Transition écologique

19) Manifestation *Les Nuits de l'éco* - Versement d'une subvention à l'Organisation de la Diversification Annemassienne des AMAP (ODAMAP)

Urbanisme et Foncier

20) Constitution d'une servitude de passage de réseau au profit d'ENEDIS pour l'implantation d'une canalisation souterraine rue Alfred Bastin

21) Constitution d'une servitude avenue de Verdun pour l'implantation du bassin de rétention du bâtiment de Pôle Emploi

22) ZAC Etoile Annemasse Genève – Cession de terrain sis sur la Commune d'Ambilly (ancien foyer-logements La Bioussaie) à la société Bouygues Immobilier